



A Evry,
Le 1^{er} octobre 2026 ,

Madame la Préfète,

Depuis plusieurs jours, des lycéennes et des lycéens se mobilisent dans de nombreux établissements pour dénoncer leurs conditions d'étude, le manque de personnels, les classes surchargées, les dysfonctionnements de leurs établissements.

Ces revendications sont connues et régulièrement portées à votre connaissance par les syndicats de l'Education nationale : demande de personnels supplémentaires (surveillants, enseignants, infirmières, médecins), prix de la cantine, rénovation et isolation des locaux, arrêt de Parcoursup...

Les lycéennes et les lycéens doivent pouvoir exercer leurs droits d'expression, de réunion et d'association. Ils ont la capacité de comprendre leur situation et de porter leur parole autonome.

Ces exigences doivent être entendues et trouver une réponse positive et rapide du gouvernement, dont vous êtes la représentante dans notre département.

Aujourd'hui, la colère qui s'exprime est d'autant plus vive que c'est un sentiment de mépris qui domine.

Ce mouvement fait depuis le début l'objet d'une répression parfois violente, et celle-ci s'intensifie chaque jour.

Nos militants ont constaté des brutalités, des intimidations venant de forces de police, ce qui est inacceptable et attise les colères inutilement.

Les établissements scolaires ne peuvent devenir des lieux où l'on intimide, sanctionne ou réprime celles et ceux qui contestent et qui proposent.

Nous vous alertons solennellement sur l'impérieuse nécessité de tout engager pour éviter d'alimenter les tensions et de proscrire l'usage d'armes qui pourraient blesser ou mutiler les jeunes lycéens, souvent mineurs, de notre département.

Nous exigeons la levée des gardes à vue et des éventuelles poursuites à l'encontre des lycéens.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre haute considération.

Les organisations syndicales CFDT 91, CGT 91, CGT-FO 91, FSU 91, Solidaires 91